



PULLAY

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2022

Adresse de la Mairie :

2 rue des Rossignols - 27130 PULLAY

Téléphone : 02.32.32.18.58

Horaires d'ouverture et de permanence :

Les lundis : 16h-18h

Les vendredis : 10h-12h

Site web : www.pullay.fr

Messagerie : mairie@pullay.fr



Chères Pullaysiennes, chers Pullaysiens,

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que cet été 2022 sera plus normal que les deux étés précédents. Je suis désolé de n'avoir pas pu vous rencontrer à l'occasion de la nouvelle année 2022 à cause du covid. En effet les vœux du maire sont une occasion importante de partager un moment avec chacun d'entre vous. C'est aussi un moment où je vous présente les réalisations faites dans l'année passée et ce qui sera fait dans l'année à venir.

Depuis le début de l'année nous avons essayé d'entretenir comme nous le faisons chaque année l'ensemble de la commune.

La fin de l'année 2021 avait été marquée par la fin des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques à La Patinière, La Pannetière et la Rue des Jonquilles, travaux qui étaient coordonnés en même temps que la réfection total du réseau d'eau de ce secteur. Le réseau d'eau n'est pas une compétence communale, mais celle du Syndicat Intercommunal du Sud Ouest de Verneuil.

Nous avons fait poser, à la charge de la commune, 4 bornes « incendie », une à La Patinière, une Rue des Jonquilles et deux sur la RD 926 à La Patinière. Hélas ces bornes n'ont pas tout à fait le débit suffisant et il faudra peut-être envisager d'ajouter une réserve de 30 m³.

Une borne incendie nouvelle a été installée Rue des Tourterelles afin de sécuriser l'ensemble de ce secteur y compris la salle polyvalente, celle ci a 50 % de débit au dessus de ce qui est recommandé.

Les derniers 6 mois de cette année, nous allons installer 7 à 8 candélabres en remplacement de ceux existants, plus quelques nouveaux Allée des Tilleuls en accord avec la ville de Verneuil, puisqu'une partie de Chalvigny est sur Verneuil, les câbles et fils seront enterrés.

Je vous souhaite un bel été et de bonnes vacances.

Amicalement,

Votre maire.

Serge Souchay

Souvenirs, souvenirs...

1961 Fête à la mémoire du Père LARIGOLETTE Poète et bienfaiteur de Pullay



Les associations de la commune :

Le Comité des Fêtes

Président :
Didier Chéron

Tél. 06.83.78.89.32



Le Stand de tir

Président :
Jean Jacques Janik

Tél. 02.32.32.39.22



L'Amicale des Chasseurs

Président :
Michel Tavernier

Tél. 02.32.32.18.19



Vous aimez la marche... Le club des marcheurs se réunit le **mardi après-midi à 14h** au parking de la mairie.

... et les cartes ou les jeux de société Venez le **jeudi après-midi 14h** à la salle de la mairie.

Renseignements : Michel Rotrou 06 27 20 21 38





Le Comité des Fêtes

Le comité vous rappelle les dates pour le deuxième semestre 2022 :



▲ Dimanche 4 septembre :
2^e concours de pêche
à la mare communale



▲ Samedi 17 septembre :
Repas dansant "Année 80"



▲ Dimanche 9 octobre :
Fête de la pomme au verger



▲ Samedi 19 novembre :
Repas dansant "choucroute"



▲ Dimanche 11 décembre :
Arbre de Noël

Pour les nouveaux arrivants à Pullay, si vous avez des enfants âgés de 0 à 10 ans inscrivez-vous auprès de Didier Chéron afin que ceux-ci puissent bénéficier du passage du Père Noël avec sa hotte de jouets.

Le 8 mai a eu lieu le traditionnel concours de pêche. 40 courageux se présentèrent à 8h pour "taquiner le goujon". En fait de goujon c'était des truites, mais qu'importe, la bonne humeur était là. Le palmarès est le suivant :

Catégorie « enfant » :

- ▲ Vainqueur fille : Clara Bedouet
- ▲ Vainqueur garçon : Mathis Frebourg

Catégorie « adulte » :

- ▲ Vainqueur femme : Lucie Chéron
- ▲ Vainqueur homme : Claude Touraille



Le 15 mai à la brocante de Pullay, organisée par le Comité des Fêtes, 65 exposants étaient présents pour proposer aux chalands leurs souvenirs issus de leur grenier (vêtements, bibelots...).



Chacun, entre deux achats, pouvait se restaurer de saucisses-frites ou de crêpes préparées par les membres du Comité.

Nouveaux arrivants

Vous venez d'arriver à Pullay, nous vous souhaitons la bienvenue.

- ▶ Avez-vous pensé à vous faire inscrire sur les listes électorales ?
- ▶ Pensez à demander votre carte d'accès aux déchetteries de la Communauté de Communes INSE.





Le Club de Tir ATSPV à Pullay

Association des Tireurs Sportifs du Pays de Verneuil

La 11^e édition match Jean JOURDAIN a réuni les 17, 18 et 19 juin les tireurs aux armes anciennes de Normandie, de Bretagne, du Pays de la Loire et des Hauts de France.

Il a été effectué 170 tirs avec des pistolets, des fusils ou des carabines.

Ces armes sont chargées avec de la poudre noire, avec des systèmes de mise feu divers, comme des amorces, des silex et des mèches.

De beaux cartons ont été réalisés.

L'ATSPV organisera en 2023 :

- ▲ En mars la coupe de l'Eure armes anciennes
- ▲ En avril les Championnats départementaux



Pistolet à coffre à canon lisse



État civil

▲ ELLES SE SONT DIT OUI

► Bérangère VALLON et Isabelle PILASTRE, le 11 juin 2022

Nous leur souhaitons tout le bonheur du monde



Simon HÉRISSON

Notre doyen fête ses **101 ans** au mois de juillet. **Simon** est la mémoire vivante de notre commune. Interrogez le sur n'importe quel évènement qui s'est passé à Pullay ou sur un habitant de la commune, il vous racontera toutes sortes d'anecdotes.

Bon anniversaire Simon !



Simon avec son neveu Bernard, notre camarade du conseil municipal.

Le Repas des Anciens

Le traditionnel repas des anciens a eu lieu le dimanche 13 mars. Les 75 participants ont été heureux de se retrouver après de 2 ans de restriction sanitaire.



En l'absence de Simon HÉRISSON, les doyens étaient Cécile TRIBOY et Marius THIEULIN.

Le repas a été animé par le groupe The Be Goody. Au saxo et à la guitare Virginie et Bertrand qui habitent Pullay.



La Fête des Voisins

Après 2 ans d'abstinence dû au COVID, les Pullaysiennes et les Pullaysiens ont pu organiser la fête des voisins. 3 lieux ont accueilli cette sympathique manifestation : Le Val d'Haumont, Le Bourg et La Fauvelière.

Le 3 juin la fête des voisins du Val d'Haumont a réuni près de 50 personnes.



Le 17 juin la fête des voisins a réuni à la mairie environ 30 Pullaysiennes et Pullaysiens.



La fête des voisins à La Fauvelière, ils étaient une quarantaine à se rassembler près de la mare.



Le succès de ces réunions de voisins a été d'autant plus sympathique que de nouveaux visages firent leur apparition.

Les marcheurs de Pullay

Le mercredi 15 juin une trentaine de marcheurs sont partis, en convoiturage, pour la Brasserie du Perche, située à L'Hôme- Chamondot dans l'Orne. Après une marche de 2 heures ils piqueniquent au bord du lac et se lancent dans une partie de pétanque.



Édith Chéron

Au 1^{er} août, Edith prend une retraite bien méritée.

Arrivée en 2009 de sa Réunion natale elle s'installe avec ses 3 enfants tout d'abord en Eure-et-Loir.

En intérim chez ADS, elle entre au service de la mairie en 2012, puis employée sous contrat le 1^{er} octobre 2013 elle sera titularisée en 2014.

Pendant toutes ces années elle a assuré l'entretien et le ménage des bâtiments communaux (la mairie et la salle polyvalente Jean Louis Mège).

Nous souhaitons à Édith beaucoup de bonheur dans sa nouvelle vie.



Présence verte

- ▲ Vous souhaitez rester chez vous et continuer à mener des activités comme bon vous semble en toute sécurité. **Activ'zen** est la solution.
- ▲ Vous avez envie de vous rapprocher de votre entourage tout en restant chez vous. **Activ'dialog** est la solution.
- ▲ Vous êtes toujours actif et vous aimez vous "balader" en forêt, à la campagne ou à la montagne, mais s'il vous arrive quelque chose que l'on puisse vous géolocaliser. **Activ'mobil** est la solution.

Présence verte vous offre plusieurs options adaptées :

- ▶ Option Sécurité
- ▶ Option Sérénité
- ▶ Option Convivialité
- ▶ Option Confort+

Pour en savoir plus, contactez :

PRÉSENCE VERTE HAUTE NORMANDIE
 Agence de l'Eure :
 32 rue Politzer - 27000 Évreux





Vous avez des travaux de rénovation à effectuer dans votre logement, faites appel à l'OPAH. Opération OPAH 2021-2026.

SOLIHA est l'opérateur en charge du suivi et de l'animation de l'opération OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat).

Qu'est-ce que l'OPAH ?

- ▲ Un outil opérationnel en faveur de l'amélioration du parc d'habitat privé
- ▲ Un dispositif porté par la Communauté de Communes Interco Normandie Sud Eure (INSE)
- ▲ Des subventions importantes pour le financement de travaux chez les particuliers
- ▲ Des conseils techniques sur les travaux envisagés et/ou à prévoir :
 - ▶ Visite à domicile
 - ▶ Préconisation de travaux
 - ▶ Accompagnement dans la recherche d'entreprises
 - ▶ Analyse des devis
- ▲ Un opérateur unique SOLIHA - montage du dossier administratif et financier
 - ▶ Sollicitation des aides
 - ▶ Respect des réglementations en vigueur
 - ▶ Constitution des dossiers de demandes de subventions, assistance dans les démarches
 - ▶ Suivi personnalisé jusqu'au paiement des subventions

Modalités générale d'attribution des subventions :

- ▲ Conditions de ressources
- ▲ Logement privé en résidence principale
- ▲ Logement achevé depuis plus de 15 ans
- ▲ Travaux réalisés par des professionnels du bâtiment
- ▲ Les travaux ne doivent pas être démarrés avant d'avoir les accords des financeurs
- ▲ Type de travaux :
 - ▶ Rénovation thermique
 - ▶ Adaptation à la perte d'autonomie et/ou maintien à domicile
 - ▶ Habitat « indigne » et très dégradé

Les financeurs :

- ▲ Agence Nationale de l'Habitat (ANAH)
- ▲ Conseil Départemental de l'Eure
- ▲ Interco Normandie Sud Eure (INSE)
- ▲ Caisses de retraite
- ▲ Région Normandie

Où se renseigner gratuitement et sans engagement :

- ▲ 3^e mardi du mois
Espace France Service
Maison Dufour
86 avenue André Chasles - Verneuil d'Avre et d'Iton
- ▲ Directement auprès de SOLIHA
20 rue Joséphine - 27000 Évreux
☎ 02 32 39 84 00
✉ opah.inse@solih.fr

La journée défense et citoyenneté (JDC)



La journée défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les institutions françaises, les droits et les devoirs du citoyen. La JDC fait suite au recensement citoyen des jeunes Français.

Vous devez y participer avant d'avoir 18 ans (*ou avant 25 ans dans certains cas*). La date et le lieu de votre JDC sont indiqués dans l'ordre de convocation que vous recevrez.

Chaque jeune français, fille ou garçon, dès 16 ans doit se faire recenser à la mairie. Le certificat remis à l'issue de la journée est **nécessaire pour passer le Bac ou le permis de conduire.**

Recensement

En 2023 un recensement de la population de Pullay aura lieu. Faites bon accueil à l'agent chargé de cette opération.

À quoi ça sert ? Ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport... autant de projets qui nécessitent une connaissance fine de la population de chaque commune. C'est grâce au recensement que son évolution peut être mesurée.

Comment ça marche ? Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données!

Les frais de scolarité 2020-2021

La commune participe aux frais de scolarité et de restauration pour les enfants habitants Pullay et qui fréquentent les maternelles et les classes primaires du territoire de l'INSE.

Les frais de scolarité sont fonction de l'établissement fréquenté et de la commune dans laquelle où il est implanté.

Pour les maternelles :

Verneuil (3 enfants) :	2 013,95€/enfant	6 041,85€
Bourth (1 enfant) :	1 130,50€/enfant	1 130,50€
SIVOS de Chennebrun (3 enfants) :	1 998,00€/enfant	4 995,00€
St Nicolas Verneuil (2 enfants) :	2 013,95€/enfant	4 027,90€

Pour les primaires :

Verneuil (9 enfants) :	666,85€/enfant	6 001,65€
Immaculée de Damville (1 enfant) :	602,00€/enfant	602,00€
Bourth (2 enfants) :	475,06€/enfant	950,12€
SIVOS de Chennebrun (4 enfants) :	676,00€/enfant	2 028,00€
Participation de 50% pour 3 enfants résidant 1 semaine sur 2 à Pullay		
St Nicolas Verneuil (6 enfants) :	666,85€/enfant	4 001,11€

Soit un total pour les frais de scolarité de **29 778,13€**

Les frais de restauration 2020-2021

Verneuil (15 enfants : 1 733 repas) :	3€/enfant	5 199,00€
Bourth (3 enfants) :		613,86€
SIVOS de Chennebrun (7 enfants) :	3€/enfant	2 227,50€
St Nicolas Verneuil (9 enfants : 822 repas) :	3€/enfant	2 466,00€

Soit un total pour les frais de restauration de **10 506,36€**

Les enfants de la commune

La commune attribue une aide aux enfants de la commune qui pratiquent une activité sportive, culturelle (musique...) ou qui partent en voyage scolaire pour une durée au moins égale à 3 jours.

Ces participation sont :

- ▶ Pour les activités : 50% de la dépense, plafonnée à 35€. Participation attribuée jusqu'à 16 ans.
- ▶ Pour les voyages scolaires :
 - ▶ De la maternelle au CM2 : 50% de la dépense, plafonnée à 175€/an
 - ▶ De la 6^e à la terminale : 50% de la dépense plafonnée à 200€/an

L'attribution de l'aide se fait sur présentation de la facture acquittée. Le remboursement se fait par virement du trésor public. *Pensez à venir avec un RIB le jour de votre demande de remboursement.*



Urbanisme



Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme en ligne :

- ▶ certificat d'urbanisme,
- ▶ permis de construire,
- ▶ demande préalable de travaux,
- ▶ permis d'aménager ou permis de démolir,
- ▶ votre déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Pour cela vous devez vous connecter sur Internet à l'adresse suivante :

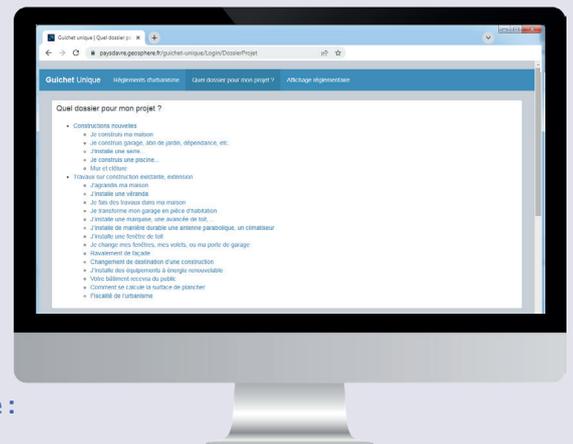
▶ <https://paysdavre.geosphere.fr/guichet-unique>

Ensuite vous créez un compte en donnant votre adresse mail et en créant un mot de passe. Vous n'avez plus qu'à saisir et déposer votre dossier et vous pourrez suivre l'avancement de votre dossier à tout moment. La liste des pièces à fournir vous est automatiquement fournie en fonction du dossier déposé. Cette opération est entièrement gratuite.

Avant de vous lancer dans un projet d'urbanisme vous pouvez consulter ce site, vous y trouverez tous les renseignements nécessaires pour sa réalisation (délai, accessibilité, type de document à fournir...)

Pour plus d'informations sur la dématérialisation vous pouvez contacter le service urbanisme de l'INSE à l'adresse suivante : urbads@inse27.fr

Le dépôt des demandes en version papier reste toujours possible auprès de la mairie.



Bonjour mon voisin !

Des règles simples, parfois contraignantes, mais elles reposent sur le fait que chacun a le droit de profiter de son environnement sans être troublé par des nuisances provoquées par autrui.

En les respectant, vous contribuerez à maintenir une bonne ambiance dans Pullay.

Rappel des jours et horaires pour exercer des activités extérieures "bruyantes"



- ▲ Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- ▲ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- ▲ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

« Allumer le feu ! »

... et bien non, même si vous aimez Johnny ! Le brûlage des déchets verts à l'air libre (tonte de gazon, taille des haies, feuilles mortes...) et de tout autre déchet (carton, papier, plastique...) est strictement interdit sur le département de l'Eure par arrêté préfectoral n° 03 SIDPC 20-144 du 16 novembre 2020. Pour rappel l'amende encourue pour non respect de cette réglementation est de 450€.



« Z'avez pas vu mirza... »

Vous êtes propriétaires d'animaux (chien, chat, poule, canard, âne...) ils sont sous votre responsabilité. Ils ne doivent en aucun cas en fonction de leur comportement (abolements, déjections, dégradations...) venir troubler le voisinage. D'après l'article 1385 du Code civil, « *Le propriétaire d'un animal, ou celui qui s'en sert, pendant qu'il est à son usage, est responsable du dommage que l'animal a causé, soit que l'animal fût sous sa garde, soit qu'il fût égaré ou échappé.* ».



« Dans l'eau de la claire fontaine elle alla se baigner »

Ou dans celle de votre piscine. Vous êtes tenus de prendre toutes mesures afin que les installations techniques (pompes de filtration, etc.) ainsi que le comportement des utilisateurs ne soient pas une source de gêne pour le voisinage.



« Ohé la musique ! »



Vous pouvez écouter les succès de Nicoletta, cependant les occupants des locaux d'habitation ou de leur dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits en provenance d'appareils de télévision, de radiodiffusion, de diffusion de musique amplifiée, d'instruments de musique. En outre, les voix des occupants ne doivent pas, par leur intensité, créer de gêne pour le voisinage.

« J'ai descendu dans mon jardin pour y cueillir du romarin... »

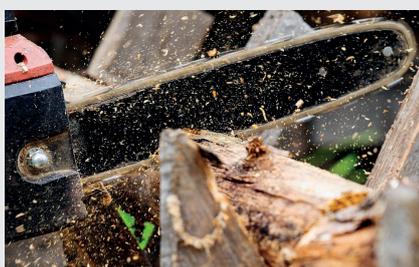
Un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice. Vos voisins pourront vous contraindre à défricher votre terrain en saisissant les services de la mairie ou le tribunal judiciaire. Vous devez tailler ou élaguer régulièrement les branches des plantations qui avancent sur le terrain de votre voisin. Il ne peut le faire lui-même mais vous y contraindre en faisant appel à la justice. N'oubliez pas également de tailler vos haies qui dépassent sur la voie publique. Concernant les ronces, les brindilles ou les racines, votre voisin peut les couper lui-même s'ils empiètent sur son terrain.



Rappel : ces travaux sont soumis au règlement des jours et heures autorisés.

« Mon Dieu quel bonheur d'avoir un mari bricoleur ! »

Mais il y a des limites à l'utilisation de matériel électrique ou thermique de bricolage (perceuse, scie mécanique, raboteuses, bétonnière, compresseur à air, nettoyeur à haute pression...). Elle est soumise aux mêmes règles que l'utilisation du matériel de jardinage, en particulier à l'extérieur des bâtiments.



Ils exercent leurs activités professionnelles à Pullay. Pensez à eux !

Vous êtes artisan, profession libérale, travailleur indépendant, vous exercez votre activité professionnelle à partir de Pullay, votre carte de visite ne figure pas sur cette page : laissez votre carte de visite à la mairie afin que dans le prochain bulletin celle-ci apparaisse.



PERKO tech

Dépannage électroménager, transport et montage de meubles, entretien et réparation matériel de motoculture, petits bricolages, jardinage.

Stefan Perkovic · 61 allée Circulaire 27130 PULLAY.

CONTACT :

09 67 67 58 83 · 06 34 31 31 28

Priorité à la satisfaction client



Jardi-concept

Conception, création et entretien de parcs et de jardin.

Tonte et taille de haies, plantation de clôture, maçonnerie paysagère,

pavage et dallage, terrasse, éclairage extérieur. Conception de jardins aquatiques.

Yvan Milanovick · Impasse des Bouvreuils 27130 PULLAY.

CONTACT : **02 32 37 18 77 · 06 12 35 40 84**



Sabi Fitness

Coach & animatrice sportive

Un objectif à atteindre, une envie de mieux-être dans son corps, de perte de poids, de renforcement musculaire ?

Accompagnement sur-mesure et adapté.

CONTACT : **Sabine Perkovic. 06 20 28 77 28**

sabijo78@gmail.com



T2Mb

Construction de maisons en bois, charpente, menuiseries diverses.

Moises Dos Santos Claro.

19 allée circulaire 27130 PULLAY.

CONTACT :

06 13 29 18 27

t2mb@sfr.fr



TAXI ALIZÉ

Entreprise conventionnée Sécurité Sociale.

Gares, Aéroports, Hôpitaux. Toutes distances. Colis urgents.

7j/7 24h/24

CONTACT :

E. LE MESLE. 02 32 32 11 96



SAS BRISSET ET FILS

Entreprise de maçonnerie générale.

Tous travaux du bâtiment, restauration neuf et ancien,

couverture, terrassement, carrelage.

45 allée du Ray 27130 PULLAY.

CONTACT : **06 80 95 64 90 · 06 82 73 04 81**

ent-brisset-fils@outlook.fr



CENSIER SASU

Électricité générale.

Bâtiment - Industrie - Alarme Parabole - Antennes - Vidéophone Automatisation de portail Rénovation - Dépannage.

Zoran. 38 allée des Pins 27130 PULLAY.

CONTACT : **09 50 16 06 27 · 06 11 59 63 49**



Le Jardin de Pullay

Vente et cueillette à la ferme.

Produits fermiers, fruits, légumes, cidre et jus de pommes. Présent sur le marché de Verneuil-sur-Avre les samedis

matin toute l'année et le dimanche matin en période estivale. Visite de la ferme.

Emmanuel Bourdin. La Lambergerie 27130 PULLAY.

CONTACT : **02 32 60 20 39**



CHERON Didier & Christophe

Construction à ossature bois.

Isolation, rénovation, aménagement extérieur et intérieur, Placoplâtre, charpente, couverture.

6 rue des Chardonnerets 27130 PULLAY.

CONTACT : **06 83 78 89 32**



BE GOODY

Met des la musique dans vos fêtes !

5/6 musiciens chanteurs. Vaste répertoire pour faire la fête et danser sur des musiques d'hier et d'aujourd'hui.

CONTACT :

Olivier : **06 58 10 48 20** - Bertrand : **06 70 60 35 68**

thebegoody@gmail.com

www.thebegoody.com